



Le 7 janvier 2016

Protocole 2016, effectifs.... Il est temps de se mettre au travail !

Protocole 2013/2015 :

FO se réjouit de la publication de nombreux textes importants au JO fin décembre et demande la concrétisation au plus vite de ces mesures pour les agents.

Les CAP d'avancement au GRAF HEA pour les IEEAC, les Attachés et les IESSA doivent se tenir rapidement.

Protocole 2016/2018 :

Lors de la réunion plénière du 15 décembre, le DG a fixé un programme de travail avec l'objectif ambitieux de conclure la négociation avant la fin du mois de mars.

FO demande qu'un agenda détaillé des réunions soit transmis rapidement aux syndicats représentatifs. **FO a déjà pris des contacts pour provoquer des réunions bilatérales afin d'exposer ses revendications pour l'ensemble des personnels de la DGAC.**

Effectifs :

Parmi les réunions à organiser de manière urgente figure celle concernant les effectifs (point sur 2016 et négociation pour 2017 et 2018). FO considère que ce sujet est déterminant pour le protocole 2016/2018. Dans un contexte de croissance du trafic et d'amélioration de la situation financière du budget annexe (désendettement), il est plus que temps de mettre fin à la baisse dogmatique des effectifs.

Un plan de recrutement ambitieux doit être adopté pour 2017 et 2018.

RIFSEEP :

Une réunion sur le régime indemnitaire est prévue le 19 janvier. **FO rappelle son opposition à la mise en œuvre du RIFSEEP pour les corps techniques de la DGAC.**

Budget DGAC :

FO constate qu'une de ses anciennes revendications est enfin concrétisée : l'affectation de 100% de la taxe aviation civile au budget annexe.

La loi de finances rectificative pour 2015 adoptée le 29/12 a validé cette mesure applicable au 01/01/2016. Le budget annexe va ainsi être doté de 27 M€ supplémentaires en 2016.

FO demande qu'une partie de cette somme soit utilisée pour verser à tous les personnels une prime d'intéressement de 1 000 € en 2016 au titre de l'année 2015.

